

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 459

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160774

Direction en charge : Communication

Objet : Fêtes de fin d'année - Convention de partenariat avec Radio Scoop - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 18/11/2016

Compte rendu affiché le : 29/11/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent de la question 1 à la question 43 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Denis CHAMBE (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à M. Paul CORRIERAS) M. Robert KARULAK (pouvoir à M. Claude LIOGIER, Présent à partir de la question 10 du projet de l'ordre du jour.) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER, Présent à partir de la question 19 du projet de l'ordre du jour.) Mme Raphaëlle JEANSON (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jacques PHROMMALA (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)

Absents :

M. Michel BEAL

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 459

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160774

Direction en charge : Communication

Objet : Fêtes de fin d'année - Convention de partenariat avec Radio Scoop - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Pendant la période des fêtes de fin d'année, la Ville de Saint-Étienne programme de nombreuses animations réparties sur tout le mois de décembre pour tous les âges et sur différentes places :

1. La Sainte Barbe

Traditionnel défilé et spectacle pyrotechnique de Sainte Barbe (patronne des mineurs) samedi 3 décembre.

2. Le Marché de Noël place de l'Hôtel de Ville

Pendant tout le mois, les chalets (cadeaux, gastronomie, décoration...), la grande roue, l'atelier du Père Noël seront présents sur la place.

3. Les animations de la place Jean Jaurès avec patinoire, sapin géant et petit train,

4. Les animations de la place Dorian avec des chalets "gourmands"

5. Les animations des commerçants

Ces animations sont initiées sur les différentes places de la Ville (jeu-concours, dégustations, jeux pour enfants...)

6. Festi'Mômes

Spectacles pour enfants 1 € par personne (adulte, enfant) répartis sur plusieurs lieux de la ville.

□ **Motivation et Opportunité :**

La présente convention a pour objet de fixer les conditions et modalités du partenariat établi pour les fêtes de fin d'année 2016 entre Radio Scoop et la Ville de Saint-Étienne, organisatrice de l'événement.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Étienne s'engage à :

- conférer à Radio Scoop la qualité de partenaire officiel de l'événement 2016
- mettre à disposition un espace pour une radio éphémère sur le domaine public, à proximité de l'événement
- offrir un espace permettant une visibilité sur les principales places du marché de Noël
- permettre au partenaire d'utiliser divers outils et documents de communication sur l'espace de présentation qui lui sera réservé : tentes, banderoles, kakémonos, oriflammes, flyer, dépliants, goodies...
- valoriser sur ses supports de communication Radio Scoop.

Radio Scoop s'engage à :

- fournir une bande son pour l'animation musicale des principales places du marché de Noël
- prendre en compte les droits SACEM
- animer une place centrale (l'organisation et la gestion de cet espace sont placées sous l'entière responsabilité de Radio Scoop).
- être présent en direct sur le marché
- proposer une opération de street marketing avec dotations, jeu concours
- réaliser des spots promotionnels de la manifestation et une communication digitale.

La convention proposée sera conclue dès sa notification jusqu'au 31 décembre 2016.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de St-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
---------------	-------	-------------	--------	------	--------	--------

Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir

- approuver la convention à intervenir avec Radio Scoop pour les fêtes de fin d'année 2016
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention ainsi que les documents afférents, joints à la présente délibération dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 55 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Le Maire,
	Gaël PERDRIAU